



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23592/Add.1
19 février 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOUVEAU RAPPORT PRESENTE PAR LE SECRETAIRE GENERAL EN
APPLICATION DE LA RESOLUTION 721 (1991) DU CONSEIL DE
SECURITE

Additif

1. Au paragraphe 26 du rapport que j'ai présenté au Conseil de sécurité (S/23592), j'ai signalé mon intention de faire distribuer sous forme d'additif au rapport une estimation préliminaire des coûts de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU).
2. On trouve aux paragraphes 20 à 25 du rapport susmentionné une description de la structure et des moyens nécessaires à la FORPRONU pour remplir son mandat.
3. On estime que les coûts afférents à la mise en place et à l'entretien pour une période initiale de 12 mois de la FORPRONU, qui comprendrait environ 13 340 militaires, 530 policiers et 519 civils, se chiffrent à environ 634 millions de dollars. On trouvera annexée au présent additif, pour information, une ventilation des prévisions de coûts par principaux objets de dépense.
4. Si le Conseil de sécurité acceptait de déployer la FORPRONU en Yougoslavie, je recommanderais à l'Assemblée générale de considérer les dépenses y relatives comme une dépense de l'Organisation devant être supportée par les Etats Membres conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies et de veiller à ce que les contributions à mettre en recouvrement soient créditées à un compte spécial qui serait créé à cette fin.

ANNEXE

Estimation de coûts sur 12 mois, par objet de dépense

<u>Objet de dépense</u>	<u>(En milliers de dollars E.-U.)</u>
1. Elément militaire	
a) Observateurs militaires	6 150
b) Personnel, soldes en indemnités des contingents	175 100
c) Dépenses diverses afférentes aux contingents	94 490
2. Policiers de contrôle civils	31 730
3. Personnel civil	36 220
4. Locaux	132 300
5. Opérations motorisées	26 630
6. Opérations aériennes	71 610
7. Communications	4 990
8. Matériel divers	4 950
9. Fournitures et services	11 900
10. Transport de marchandises	30 000
11. Compte d'appui au titre des opérations de maintien de la paix	3 080
12. Contributions du personnel	4 430
Estimation totale (chiffres bruts)	<u>633 580</u>
